



# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

*Aux membres du conseil d'administration*  
Centre d'étude et de coopération internationale

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre d'étude et de coopération internationale (le « Centre »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Samson Bélaire / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.*

Samson Bélaire / Deloitte & Touche S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>

Le 22 juin 2011

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis no 13852



## ÉTAT DES RÉSULTATS de l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011	2010
	\$	\$ (redressé)
<b>Produits</b>		
ACDI Partenariat	6 903 220	6 495 487
ACDI Bilatéral et autres	15 888 492	11 050 158
Autres bailleurs de fonds	16 558 356	12 829 077
Dons	4 073 712	3 242 113
Contributions en nature	963 571	794 095
Contributions sous forme de services rendus (note 11)	4 096 392	3 107 704
Autres produits	430 855	453 663
	<b>48 914 598</b>	<b>37 972 297</b>
<b>Charges</b>		
Directions et services	7 414 362	6 766 521
Programmes	36 660 200	27 565 297
Contributions sous forme de services rendus (note 11)	4 096 392	3 107 704
Intérêts de la dette à long terme	138 646	157 244
Amortissement des immobilisations	301 505	268 685
	<b>48 611 105</b>	<b>37 865 451</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>303 493</b>	<b>106 846</b>



## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS de l'exercice terminé le 31 mars 2011

	Investis en immobilisations	Reçus à titre de dotation (note 10)	Non affectés	Total 2011	Total 2010
	\$	\$	\$	\$	\$ (redressé)
<b>Solde au début, déjà établi</b>	<b>1 463 967</b>	<b>588 370</b>	<b>1 161 190</b>	<b>3 213 527</b>	3 265 755
Modifications de conventions comptables (note 2)	<b>(60 466)</b>	-	-	<b>(60 466)</b>	(62 729)
<b>Solde au début, redressé</b>	<b>1 403 501</b>	<b>588 370</b>	<b>1 161 190</b>	<b>3 153 061</b>	3 203 026
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>(295 375)*</b>	-	<b>598 868</b>	<b>303 493</b>	106 846
Acquisition d'immobilisations	<b>218 008</b>	-	<b>(218 008)</b>	-	-
Remboursement de la dette à long terme	<b>162 811</b>	-	<b>(162 811)</b>	-	-
Gains (pertes) sur taux de change des actifs nets reçus à titre de dotation	-	<b>23 856</b>	-	<b>23 856</b>	(156 811)
<b>Solde à la fin</b>	<b>1 488 945</b>	<b>612 226</b>	<b>1 379 239</b>	<b>3 480 410</b>	3 153 061

\* Comprend l'amortissement des immobilisations de 301 505 \$ moins l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations de 6 130 \$

## BILAN au 31 mars 2011

	2011	2010
	\$	\$ (redressé)
<b>Actif</b>		
À court terme		
Encaisse	8 701 059	9 116 664
Encaisse en fidéicomis (note 10c)	167 588	266 398
Débiteurs (déduction faite d'apports reportés de 330 876 \$; 357 846 \$ en 2010)	686 414	1 006 759
Avances à des partenaires	1 692 223	1 949 105
Prêts et intérêts à recevoir (note 10c)	436 253	313 587
Charges payées d'avance	349 400	346 751
	<b>12 032 937</b>	12 999 264
Immobilisations corporelles et incorporelles (note 5)	3 792 968	3 876 465
	<b>15 825 905</b>	16 875 729

	2011	2010
	\$	\$ (redressé)
<b>Passif</b>		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	2 296 882	2 933 540
Apports reportés (déduction faite de débiteurs de 887 568 \$; 594 581 \$ en 2010)	7 744 590	8 316 164
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 7)	170 357	162 149
	<b>10 211 829</b>	11 411 853
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	98 839	104 969
Dette à long terme (note 7)	2 034 827	2 205 846
Engagements et éventualités (notes 13 et 14)		
<b>Actifs nets</b>		
Investis en immobilisations	1 488 945	1 403 501
Reçus à titre de dotation (note 10)	612 226	588 370
Non affectés	1 379 239	1 161 190
	<b>3 480 410</b>	3 153 061
	<b>15 825 905</b>	16 875 729



## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE de l'exercice terminé le 31 mars 2011

	<b>2011</b>	2010
	\$	\$ (redressé)
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>303 493</b>	106 846
Ajustements pour :		
Gain à la cession d'immobilisations	-	(17 613)
Amortissement des immobilisations	<b>301 505</b>	268 685
Amortissement des apports reportés	<b>(6 130)</b>	(6 130)
Perte de change sur l'encaisse libellée en devise	<b>106 145</b>	857 050
	<b>705 013</b>	1 208 838
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 12)	<b>(633 654)</b>	3 889 334
	<b>71 359</b>	5 098 172
<b>Activité de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	<b>(162 811)</b>	(159 430)
<b>Activités d'investissement</b>		
Cession d'immobilisations	-	49 364
Acquisition d'immobilisations	<b>(218 008)</b>	(264 639)
Cession de dépôt à terme	-	94 853
	<b>(218 008)</b>	(120 422)
Perte de change sur l'encaisse libellée en devises	<b>(106 145)</b>	(857 050)
(Diminution) augmentation de l'encaisse	<b>(415 605)</b>	3 961 270
Encaisse au début	<b>9 116 664</b>	5 155 394
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>8 701 059</b>	9 116 664

Les transactions effectuées au cours de l'exercice dans les postes « Encaisse en fidéicommiss » et « Prêts et intérêts à recevoir » s'annulent à l'état des flux de trésorerie, car le montant cumulé disponible en devises est toujours le même. La variation du solde du fonds de dotation représente la variation du taux de change de ce montant disponible en devise canadienne.

### Information supplémentaire

Intérêts payés	<b>141 114</b>	156 641
----------------	----------------	---------





© DILIP CHINNAKONDA - NÉPAL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 mars 2011

---

### 1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Le Centre d'étude et de coopération internationale est constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec.

Il participe à des activités de développement économique, social et culturel dans les pays en développement par la formation et l'envoi de coopérants volontaires et d'assistants techniques, la réalisation de projets, la recherche et la publication d'ouvrages spécialisés.

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, le Centre doit répondre à des exigences concernant ses charges annuelles (« dépenses minimales de bienfaisance ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les dépenses minimales de bienfaisance sont un montant minimum calculé qu'un organisme de bienfaisance enregistré doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement du Centre. Au 31 mars 2011, le Centre se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.



## 2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

### Modification de la méthode d'amortissement du mobilier et équipement et du matériel roulant

Au cours de l'exercice, le Centre a décidé d'utiliser la méthode de l'amortissement linéaire au lieu de la méthode de l'amortissement dégressif pour le mobilier et équipement et le matériel roulant. Ce changement de méthode a été adopté car l'amortissement linéaire se rapproche davantage du rythme réel de dépréciation. La méthode de l'amortissement linéaire a été appliquée rétroactivement au mobilier et équipement et au matériel roulant des exercices antérieurs. L'incidence de ce changement sur les états financiers de 2011 est une diminution de l'excédent des produits sur les charges de 4 936 \$ et une diminution du solde de l'actif net du début de 60 466 \$. Les résultats de l'exercice 2010 présentés à des fins de comparaison ont été redressés rétroactivement pour refléter l'effet de la modification et il en résulte une augmentation de l'excédent des produits sur les charges de 2 263 \$ ainsi qu'une diminution du solde de l'actif net du début de 62 729 \$.

### Modification comptable future

#### **Nouveau référentiel comptable**

L'ICCA a approuvé un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les organismes sans but lucratif devront choisir entre les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif, selon ce qui convient le mieux à leur situation. L'adoption anticipée de ces normes est permise. À l'heure actuelle, le Centre prévoit utiliser les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif, mais il n'a pas encore déterminé la date à compter de laquelle il utilisera ces nouvelles normes. L'incidence du passage à ces nouvelles normes n'a pas encore été déterminée.

## 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Le Centre a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, qui impose aux entités de fournir des informations au sujet de l'importance des instruments financiers par rapport à l'entité, à leur nature, à l'ampleur de leurs risques et à la façon dont l'entité gère ces risques, ainsi que le chapitre 3863 du *Manuel de l'ICCA*, qui comporte les mêmes exigences en matière de présentation des instruments financiers que le chapitre 3861, ces chapitres s'étant autrement appliqués aux états financiers du Centre pour l'exercice terminé le 31 mars 2011. Le Centre continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*.

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

### Constatation des produits

Le Centre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les apports en nature (contributions en nature et sous forme de services rendus) sont comptabilisés à leur juste valeur estimative et sont imputés aux résultats, car ils sont distribués à des fins humanitaires aux bénéficiaires qui en sont les utilisateurs finaux ou qui font partie des programmes.



### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Constatation des opérations étrangères

Le Centre comptabilise ses charges en suivant les pratiques comptables suivantes :

- i) Les achats d'immobilisations engagés pour les activités outre-mer sont imputés comme charges d'exploitation, à l'exception des immobilisations des directions régionales, qui sont capitalisées.
- ii) La plupart des gains et des pertes liés aux fluctuations des taux de change sont imputés aux programmes dans lesquels ils sont réalisés.

#### Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par le Centre. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

#### Classement

Encaisse et encaisse en fidéicomis	Détenus à des fins de transaction
Débiteurs, avances à des partenaires et prêts et intérêts à recevoir	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs
Dette à long terme	Autres passifs

#### Détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant la date d'échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les autres produits.

#### Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers.

#### Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres passifs et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Méthode du taux d'intérêt effectif

Le Centre utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.



### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée et aux taux annuels suivants :

Bâtiments	4 %
Mobilier et équipement	20 %
Équipement informatique	25 %
Matériel roulant	20 %
Améliorations locatives	selon la durée des baux
Site Web	25 %
Logiciels	25 %

#### Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change historique. Les justes valeurs sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant l'exercice. Les gains ou les pertes résultant de ces conversions sont imputés à l'état des résultats.

#### Comptabilisation des coentreprises

Le Centre détient des participations dans des coentreprises. Les participations sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

#### Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

### 4. PARTICIPATION DANS DES COENTREPRISES

Le Centre participe à des projets d'entraide internationale au moyen de la création de coentreprises. Ces projets en consortium ont généré des produits de 22 738 295 \$ (18 938 641 \$ en 2010) et des charges de 20 724 506 \$ (17 068 734 \$ en 2010). Le pourcentage de participation du Centre dans les revenus de gestion varie généralement entre 30 % et 70 %.

Au 31 mars 2011, les états financiers du Centre incluent les montants suivants, attribuables aux projets en coentreprises :

	<b>2011</b>	2010
	\$	\$
Actifs	<b>3 900 636</b>	3 264 169
Créiteurs et charges à payer	<b>813 131</b>	1 857 819
Apports reportés	<b>3 065 630</b>	1 295 525



© JENNY GIGNOUX - GHANA

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	2011			2010
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrain	869 445	-	869 445	869 445
Bâtiments	3 535 112	944 008	2 591 104	2 698 886
Mobilier et équipement	1 080 730	1 019 569	61 161	34 519
Équipement informatique	699 561	612 516	87 045	96 198
Matériel roulant	513 918	383 579	130 339	80 131
Améliorations locatives	76 094	55 692	20 402	46 276
	<b>6 774 860</b>	<b>3 015 364</b>	<b>3 759 496</b>	<b>3 825 455</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Site Web	42 490	10 622	31 868	42 490
Logiciels	165 230	163 626	1 604	8 520
	<b>6 982 580</b>	<b>3 189 612</b>	<b>3 792 968</b>	<b>3 876 465</b>

La juste valeur des deux bâtiments, déterminée selon la méthode du revenu au 7 janvier 2005, est d'environ 6 000 000 \$. Selon la méthode de comparaison, à cette même date, la juste valeur est sensiblement la même que la valeur déterminée.



## 6. EMPRUNT BANCAIRE

Le Centre dispose d'un crédit d'exploitation d'un montant autorisé de 1 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel et garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances, et est remboursable à vue. Au 31 mars 2011, le solde est inutilisé.

## 7. DETTE À LONG TERME

	<b>2011</b>	2010
	\$	\$
Emprunt garanti par une hypothèque de premier rang sur un bâtiment d'un montant maximum autorisé de 1 121 250 \$, remboursable par versements mensuels de 3 738 \$ plus les intérêts de 6,65 %, renouvelable le 15 janvier 2012, échéant le 15 janvier 2017	<b>710 125</b>	754 975
Emprunt garanti par une hypothèque de deuxième rang sur un bâtiment, remboursable par versements mensuels de 3 807 \$, intérêts de 4,83 %, renouvelable le 15 février 2013, échéant le 15 février 2017	<b>234 584</b>	268 053
Emprunt garanti par une hypothèque de premier rang sur un bâtiment, remboursable par versements mensuels de 12 248 \$, intérêts de 6,5 %, renouvelable le 29 septembre 2019, échéant le 29 décembre 2021	<b>1 090 808</b>	1 164 291
Emprunt garanti par une hypothèque de premier rang sur un bâtiment, remboursable par versements mensuels de 1 655 \$, intérêts de 4,77 %, renouvelable le 24 août 2015, échéant le 24 mars 2022	<b>169 667</b>	180 676
	<b>2 205 184</b>	2 367 995
Tranche échéant à moins d'un an	<b>170 357</b>	162 149
	<b>2 034 827</b>	2 205 846

Les remboursements estimatifs en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
<b>2012</b>	<b>170 357</b>
<b>2013</b>	<b>177 910</b>
<b>2014</b>	<b>185 943</b>
<b>2015</b>	<b>194 470</b>
<b>2016</b>	<b>203 541</b>

## 8. PLAN DE RETRAITE

Le Centre contribue à des plans de retraite à cotisations déterminées, en y contribuant à parts égales à celles des employés. Les cotisations versées ainsi que la charge de l'exercice ont été de 244 336 \$ (251 431 \$ en 2010). Cette somme est présentée à l'état des résultats.



## 9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour acquisition d'immobilisations. Ils sont amortis selon les mêmes méthodes et taux que les immobilisations correspondantes. Les variations de l'exercice sont les suivantes :

	<b>2011</b>	2010
	\$	\$
Solde au début	<b>104 969</b>	111 099
Amortissement de l'exercice	<b>6 130</b>	6 130
Solde à la fin	<b>98 839</b>	104 969

## 10. ACTIFS NETS REÇUS À TITRE DE DOTATION

Les actifs nets reçus à titre de dotation sont composés de :

- a) un montant de 4 305 \$ grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le Fonds Pelletier. Les revenus de placement afférents sont affectés au financement de projets visant l'éducation et la formation des filles et des femmes;
- b) un montant de 4 080 \$ grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le Fonds Jean Bouchard. Les revenus de placement afférents sont affectés au financement de projets visant les besoins humains fondamentaux;



## 10. ACTIFS NETS REÇUS À TITRE DE DOTATION (SUITE)

- c) un montant de 603 841 \$ grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources peuvent servir à consentir des prêts. Les bénéficiaires des prêts sont des organisations et des associations locales rurales guatémaltèques et les prêts leur permettent de financer l'achat d'équipement et produits agricoles. Sur recommandations du comité de crédit de la fiducie, le Centre pourrait aussi appuyer le financement de nouvelles initiatives.

## 11. CONTRIBUTIONS SOUS FORME DE SERVICES RENDUS

Les contributions sous forme de services rendus représentent la valeur de la contribution fournie par les participants aux programmes de coopération volontaire.

La contribution pour services rendus est calculée selon un taux prédéterminé à l'entente signée avec l'ACDI pour le programme Uniterra. Le montant précisé à l'entente s'élève à 200 \$/jour/personne.

Les contributions sous forme de services rendus par les membres du conseil d'administration ne sont pas tenues en compte dans ces données.

## 12. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

	2011	2010
	\$	\$
Débiteurs	<b>320 345</b>	(394 354)
Avances à des partenaires	<b>256 882</b>	(471 490)
Charges payées d'avance	<b>(2 649)</b>	(121 037)
Créditeurs et charges à payer	<b>(636 658)</b>	821 774
Somme à payer - plan de retraite	-	(220 979)
Apports reportés	<b>(571 574)</b>	4 275 420
	<b>(633 654)</b>	3 889 334

## 13. ENGAGEMENTS

En vertu de contrats de location d'équipement renouvelables et non résiliables échéant jusqu'en novembre 2015, le Centre s'est engagé à verser la somme de 108 737 \$ de la manière suivante :

	2012	2013	2014	2015	2016
\$	<b>28 849</b>	<b>27 874</b>	<b>27 874</b>	<b>21 544</b>	<b>2 596</b>

## 14. ÉVENTUALITÉS

Le Centre a signé des ententes d'association avec d'autres organisations pour la réalisation de projets. En ce qui concerne les bailleurs de fonds, ces ententes rendent le Centre responsable de manière conjointe et solidaire avec ces autres organisations. Au 31 mars 2011, les ententes signées totalisent près de 189 000 000 \$ et viennent à échéance jusqu'en octobre 2016. La direction est toutefois d'avis qu'il n'y a pas de risque important, car toute association pour la réalisation d'un projet fait l'objet d'un contrat entre les organisations, dans lequel sont précisées clairement les responsabilités financières respectives des associés.

## 15. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risque de change

Le Centre effectue plusieurs transactions en devises et est donc exposé aux fluctuations des devises. Le Centre ne gère pas pleinement ce risque. La plupart des gains et des pertes de change font partie des coûts des programmes.

Le bilan inclut les montants suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs et de passifs financiers dont les flux de trésorerie sont libellés dans les devises suivantes :

	<b>2011</b>	2010
	\$	\$
<b>Dollars américains</b>		
Encaisse	<b>2 429 027</b>	1 918 908
Débiteurs	<b>374 827</b>	375 270
Avances à des partenaires	<b>45 231</b>	53 456
Créditeurs et charges à payer	<b>321 690</b>	134 857
Apports reportés	<b>1 729 866</b>	1 441 239
<b>Francs CFA</b>		
Encaisse	<b>278 416</b>	374 239
Débiteurs	<b>59 292</b>	-
Avances à des partenaires	<b>38 124</b>	203 684
Créditeurs et charges à payer	<b>171 286</b>	208 775
Apports reportés	<b>48 453</b>	359 684
<b>Gourdes haïtiennes</b>		
Encaisse	<b>546 975</b>	511 013
Débiteurs	<b>104 552</b>	247 763
Avances à des partenaires	<b>1 470 582</b>	1 449 695
Créditeurs et charges à payer	<b>144 231</b>	478 431
Apports reportés	<b>3 631</b>	3 643
<b>Autres devises</b>		
Encaisse	<b>774 764</b>	341 961
Encaisse en fidéicommis	<b>167 588</b>	266 398
Débiteurs	-	22 232
Avances à des partenaires	<b>133 038</b>	237 023
Prêts et intérêts à recevoir	<b>436 253</b>	313 587
Créditeurs et charges à payer	<b>74 130</b>	10 298
Apports reportés	<b>69 007</b>	64 262

### Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

### Risque de crédit

Le Centre consent des avances à des partenaires dans le cours normal de ses activités. Il effectue régulièrement des évaluations de crédit à l'égard de ses partenaires et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, si nécessaire.

### Juste valeur

Les justes valeurs des débiteurs, des avances à des partenaires, des prêts et intérêts à recevoir et des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme est mesurée en actualisant les flux de trésorerie résiduels prévus au taux d'intérêt que le Centre estime pouvoir obtenir actuellement pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à 2 204 486 \$.





CENTRE D'ÉTUDE ET DE  
COOPÉRATION INTERNATIONALE

CECI

3000, RUE OMER-LAVALLÉE  
MONTREAL (QUÉBEC) H1Y 3R8 CANADA  
514.875.9911 · WWW.CECI.CA